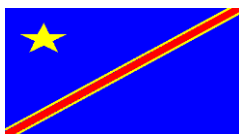


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD KIVU

**Atelier de réflexion sur la mise en œuvre de la Résolution 1325
au Nord-Kivu, organisé avec l'appui financier de la
FONDATION PANZI**

Lieu : Maison de la Femme

Date : Le 02/05/2017



02 Main 2017

1. INTRODUCTION

La Région des Grands Lacs fait face depuis plus de deux décennies à des conflits armés récurrents qui sont à la base de l'instabilité des pays à l'instar de la République Démocratique du Congo. Cette situation affreuse a engendré des conséquences incalculables portant ainsi atteinte à des milliers des vies humaines (environ 7 millions de morts) et à la violation massive des droits humains, particulièrement les femmes et les enfants comme premières victimes. La paix, la sécurité et le développement de la RDC et de la région en général se trouvent ainsi menacés.

Face à ce fléau, plusieurs initiatives de recherche de la paix et la sécurité régionale ont fait objet des plusieurs assises nationales, régionales et internationales jusqu'au niveau du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ces assises ont mobilisé diplomates et plénipotentiaires afin de trouver des compromis dans le règlement de la crise de l'Afrique Centrale.

Curieusement, dans toutes ces rencontres de haut niveau, la femme n'était que faiblement représentée pour faire valoir sa situation affreuse. Se rendant compte de cet état, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a pris l'initiative de voter la Résolution 1325 et 1820 (en Octobre 2000), afin de rendre les femmes comme actrices de la paix, la sécurité et le développement. D'autres actions ont suivi, telles que l'Accord-cadre d'Addis-Abeba/Ethiopie, les Accords de Nairobi, etc, renforçant ainsi la présence de la femme dans l'espace des négociations.

Pour matérialiser cet accord au niveau interne de chaque Etat, la RDC avait procédé à l'élaboration du Plan d'Action National de mise en œuvre de la Résolution 1325 afin de s'en approprier le contenu.

Pour rappel, ledit Plan repose sur 10 piliers ci-après :

1. La Paix ;
2. La Sécurité ;
3. Le VIH/SIDA ;
4. Les Violences Sexuelles Basées sur le Genre ;
5. La Promotion et la Protection des droits des femmes ;
6. La Participation politique ;
7. La Consolidation de l'Etat de droit ;
8. La coopération régionale et internationale ;
9. Recherche et études et enfin ;
10. Suivi et évaluation

Des actions de vulgarisation de cette résolution ont été entreprises suivi de la mise en œuvre du Comité de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action National dans le cadre de l'appropriation de ladite résolution.

Dix-sept ans plus tard, l'heure est arrivée de passer en revue les actions réalisées assorti de l'impact et de jeter le jalon pour le futur afin de rendre effective la paix et la sécurité qui demeurent encore un diamant dans la partie Est de la RDC en particulier et dans la région des Grands Lacs en général. C'est dans cet ordre d'idée que cette assise a été organisée en vue de réfléchir sur le niveau de mise en œuvre de la Résolution dans le cadre des actions des organisations féminines à la matière.

2. Objectif

a. Objectif global

Produire un document de plaidoyer sur la prise en compte des actions phares de la femme dans résolution durable et efficace de la crise sécuritaire qui secoue la Province du Nord-Kivu.

b. Objectifs spécifiques

- Faire la revue des activités réalisées en lien avec les 10 piliers du (Plan d'Action National) de mise en œuvre de la Rés. 1325 en Province du Nord-Kivu ;
- Réfléchir sur les actions prioritaires de plaidoyer pour restaurer la paix et le développement dans la Province du Nord-Kivu ;
- Mettre en place un comité de suivi des travaux d'élaboration du document de plaidoyer ;
- Produire le document de plaidoyer national, régional et international pour mettre un terme à l'insécurité grandissante et aux conflits récurrents dans la Province du Nord-Kivu.

3. Résultats atteints

- Tour de table sur les activités réalisées dans le cadre du PAN pour de la mise en œuvre de la Rés. 1325 ;
- Identification des actions phares à travers 3 carrefours constitués ;
- Le Comité de suivi composé de 7 représentant-e-s mis en place ;

4. Méthodologie

Pour atteindre les résultats escomptés, les outils et stratégies suivants sont entrés en ligne de compte :

- ✓ Présentation des objectifs de l'Atelier ;
- ✓ Distribution des copies du Plan d'Action National de mise en œuvre de la Résolution 1325 aux participant-e-s ;
- ✓ Echanges d'expériences sous forme de tour de table ;
- ✓ Constitution des carrefours et présentation en plénière

Du déroulement des activités de l'Atelier

Sous l'ouverture de la Présidente de la Synergie des Femmes pour la lutte contre les Violences Sexuelles (SFVS) et la facilitation de la Présidente de la Marche Mondiale des Femmes du Nord-Kivu, les points ci-après ont fait l'objet d'échanges au cours de la journée :

1. Tour de table sur les activités réalisées dans le cadre de la Rés. 1325 ;
2. Identification des actions phares du document de plaidoyer ;
3. Présentation en plénière des travaux des carrefours ;
4. Divers

	Thèmes développés	Contenu des thèmes	Recommandation	Intervenant/ responsable
0	Mise en place, installation des participants et ouverture de l'Atelier	Mot d'ouverture : souhaitant la bienvenue aux participants, la Présidente de la Synergie des Femmes pour la lutte contre les Violences Sexuelles (SFVS) les a exhortés à s'engager dans les actions de promotion de la paix et la sécurité en RDC et particulièrement dans la Province du Nord-Kivu..	Produire un document de plaidoyer devant être présenté dans le prochain sommet d'Addis-Abeba	Participant
1	Tour de table sur les activités réalisées dans le cadre de la Rés. 1325	Différentes activités ont été menées dans les différentes entités de la Province en matière de : ✓ Composantes : Paix et Sécurité ▪ Plaidoyer en faveur de la paix et la sécurité au Nord-Kivu et dans la région des Grands Lacs, d'où :	Restituer et partager les informations sur toutes les activités réalisées dans le	Les organisations en retard de rapportage

		<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre des femmes du Nord-Kivu avec Paul Kagame, Laurent Nkunda, les Ambassadeurs à Kinshasa, la CIRGL (TUMBA LUABA, Secrétaire Exécutif); - Mission à Kampala et à Nairobi lors des accords, - Sit-in des femmes pendant l'arrivée de Marry Robinson à Goma , - Assistance en vivres des femmes aux militaires au front , - Demande et participation des femmes à la Mission d'identification pour la dissociation des FDLR aux civils à Walikale et à Rutshuru ; ▪ Documentation des cas incidents de violation des droits humains ; ▪ Dénonciations des cas d'incursion des militaires rwandais dans le territoire de Nyiragongo, Camps de la MONUSCO à Nyiragongo ; ▪ Interposition des femmes de Nyiragongo face à la résistance contre l'installation du Délégué du Gouverneur dans leur Territoire ; ▪ Plusieurs sensibilisations ont été menées pour la vulgarisation de la 1325 dans le Territoire de Nyiragongo avec pour résultats obtenus : 7 femmes nommées Cheffes de 10 Maisons et 1 comme Vice-présidente du Comité Local de Paix et de Développement, CLPD succédant au Chef de Chefferie, ▪ Plaidoyer des femmes auprès des autorités pour l'interdiction aux civils le port des tenues similaires à celles des militaires ; ▪ Tenu de l'atelier sur la résolution des conflits en territoire de Walikale <ul style="list-style-type: none"> ✓ Composante VSBG ▪ Organisation des sessions de sensibilisation sur les VSBG dans le Terr de Nyiragongo ; ▪ Production de la video sur les stratégies de vulgarisation de la 1325 ; <ul style="list-style-type: none"> ✓ Composante Etudes & Recherche ▪ Mise en place du Centre de documentation et de recherche en ligne à la Maison de la Femme ; ▪ Renforcement des recherches sur les déficits de l'énergie et ses conséquences sur la femme (pauvreté, violences...); ▪ Etudes sur les mariages forcés, l'esclavage sexuel le long de la zone frontalière et dans les sites miniers à Rubaya ; à Walikale sur l'esclavage moderne. 	cadre de la 1325	
2	Constitution des Sous-groupes de réflexion	Les participants repartis en trois Sous-groupes de ont réfléchis sur différentes thématiques, outre sur la paix, la sécurité et la Participation Politique, Promotion et Protection des Droits des Femmes		

Enjeux et Défis nationaux

- Face aux différentes menaces qui pèsent sur la RDC en le plaçant dans un état permanent d'insécurité, il convient de noter que la place de la RDC est quasi inexistante dans le concert des Nations lors des assises régionales, voir internationales. Bien des délégués aux négociations internationales, ignorent les vrais problèmes et questions sécuritaires du pays et de la région des Grands Lacs.
- Déficit informationnel concernant la période de tenue des grandes conférences qui sont des opportunités pour les femmes leaders congolaises du Nord-Kivu de défendre l'état sécuritaire précaire du pays et de la région d'une manière générale ;
- Faible communication entre les organisations féminines afin de partager les informations et données importantes pour mener un plaidoyer basé sur les preuves/évidences.
- Sentiment d'agir et de travailler en vase Clôt par certaines organisations avec les risques de disperser les efforts.

2.1. Présentation des travaux en plénière

Les travaux de trois groupes réunis vont servir de produire un document de plaidoyer auprès de différentes instances de prise de décision au niveau national et international pour arriver à régler définitivement la question sécuritaire RDC, spécifiquement dans sa partie Est.

Les travaux de ces sous-groupes ont été orientés dans le cadre des actions concrètes à prendre, assorties des recommandations formulées à différents niveaux.

A. Groupe I : Paix

Travaillant sur la Composante Paix, les actions à mener ci-dessous ont été identifiées :

1. Sensibiliser nos communautés et leaders locaux sur l'importance de la paix et les conséquences des manipulations communautaires ;
2. Identifier des seigneurs de guerre et les sensibiliser à s'engager pour la paix et la sécurité ;
3. Identifier de tous les camps de déplacés et mener les plaidoyers auprès des autorités compétentes à procéder à leur fermeture, car source d'insécurité :
 - Présence d'armes dans certains camps,
 - Hébergement des miliciens ;
4. Demander l'autorisation de l'identification des déplacés, réfugiés auprès des autorités compétentes et leurs partenaires ;
5. Documenter sur le rôle et les actions de la Mission de Nations Unies pour la Stabilisation du Congo..... ;
6. Mener un Plaidoyer auprès du Ministère National en charge du Genre, de la Primature et de l'ONU Femmes afin d'associer les femmes leaders de la Province du Nord-Kivu lors des Colloques et autres grandes conférences organisées au niveau national et sur l'échiquier international pour traiter des grandes questions qui déterminent l'avenir de leur Province ;
7. Impliquer les femmes du Nord-Kivu dans les activités de l'Union Africaine ;
8. Organiser des visites auprès des rescapés issus de différentes zones de conflits (Kibirizi, Bwito, Luofu, Nyanzale, Miriki...) sinistrées par les massacres.

B. Groupe II : Paix et Sécurité

Actions à mener

1. Organiser des sessions de sensibilisation des communautés de base sur la cohabitation pacifique ;
2. Plaidoyers auprès des autorités compétentes pour le rapatriement des rebelles Sud-soudanais ;
3. Mener des missions de Suivi-évaluation ;

Stratégies de mise en œuvre

1. Identifier les auteurs des troubles et les causes de l'insécurité ;
2. Identifier et impliquer les leaders locaux et d'opinion dans la restauration de la paix ;
3. Multiplier les réunions de partage d'informations entre différents acteurs impliqués ;

Plaidoyer

- Identifier les alliés et la cible
- Elaborer l'argumentaire de plaidoyer

Suivi – évaluation

- Mettre en place un Comité de suivi et évaluation

C. Groupe III : Participation Politique, Paix, Promotion et Protection des Droits des Femmes

- Appuyer les structures d'alphabétisation de la femme par la création des cercles ***d'alphabétisation de la femme et la jeune fille***,
- Mener des actions de sensibilisation auprès de détenteur des us et coutumes néfastes pour le changement de comportement en faveur de promotion et protection des droits de la femme et jeune fille,
- Sensibiliser et organiser les femmes en AVEC pour leur autonomisation,
- Organiser des séances de vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits de la femme et jeune fille (CDEF, Code de la famille révisé, Rés. 1325, etc.),
- Renforcer le cadre existant d'expression et de promotion des femmes : SAUTI YA MAMAN MUKONGOMANI et les autres Plates-Formes existantes.

A la fin de l'atelier sur la 1325, un comité représentatif a été mis en place afin d'assurer le suivi et la finalisation de travaux de rédaction du document de plaidoyer sur les questions de consolidation de la paix et de la sécurité nationale et régionale.

Composition du Comité de suivi : repartitionné conformément aux différentes entités

NO	Nom et Post nom	Entité représentée
1	José MALIMUKONO	Goma
2	Valérie WASSO	Maison de la Femme
3	FABIEN	Beni
4	Angelique	Lubero
5	Alphonsine	Masisi
6	Drocella	Rutshuru
7	MAMBO KAWAYA	Nyiragongo
8	Faulestine	Walikale

Recommandations

- ***Au Gouvernement de la RDC et à la communauté internationale (...)***
- Procéder à la fermeture des camps de déplacés, car faisant une des sources importantes d'insécurité au Nord-Kivu ;
- Dissocier les FDLR des Civils, les réfugiés des déplacés ;

- Impliquer les femmes du Nord-Kivu dans les activités de l'Union Africaine et de la Région des Grands Lacs ;
 - Appuyer les initiatives des femmes organisées en Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) et Mutuelles Solidaires (MUSO).
- **Au Gouvernement Provincial et ses Partenaires**
 - Accompagner les actions de paix et de sécurité des femmes dans la Province ;
 - D'être sensibles aux différents plaidoyers en faveur de la Paix, sécurité et respect des droits des femmes et jeunes filles ;
- **Aux Organisations de la Société Civile**
 - Renforcer la synergie existante pour faire attendre les défis sécuritaire, juridique et socioéconomique qui menacent les femmes et jeunes filles du Nord-Kivu ;
 - Partager les informations, les données sur la documentation des cas incidents sur la violation des droits humains et la sécurité de la Province ;
 - Accepter et accompagner le nouveau leadership émergent ;
 - Etc.

L'Atelier a connu la participation de 26 délégué-e-s des différentes organisations féminines de la Société civile et actrices étatiques. La modération a été assumée par Madame Edo NZIAVAKE de MMF et le rapportage par Christian MUPIKA, Point Focal du Secrétariat Provincial 1325/Maison de la Femme. L'atelier de réflexion a commencé à 9h00 et a pris fin à 14h15 par la prise d'une photo de famille et un rafraichissement dans un climat de convivialité.

Fait à Goma, le 02 Mai 2017

Le rapporteur

Annexe 1 & 2

1. Liste des présences : Statistiques : Nombre de participants : 23 femmes et 3 hommes

N°	NOM ET POST NOM	SEXE	INSTITUTION	PROVENANCE	